

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Pneus de camion et agricoles

| | |
|-------------|----------|
| Code Eural | 16 01 03 |
| Code déchet | 583003 |

DESCRIPTION

Pneus de tracteur (pneus agricoles) et de camion

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Conditions générales :

- Entièrement démontés, sans jante
- Fournis secs
- Diamètre > 70 cm
- Pas de pneus de moto
- Pas de pneus massifs ou pleins
- Pas de pneus sur jante
- Pas de pneus de chargeuse
- Pas de pneus du génie civil
- Pas de pneus de vélo
- Pas de pneus dont le diamètre est < à 70 cm
- Pas de chambres à air ni de pneus à plat
- Pas de pneus brûlés
- Pas de morceaux de pneus ni de pneus déchiquetés
- Pas de caoutchoucs techniques
- Pas de déchets dangereux
- Pas de pollution par du papier, carton, plastique, terre, métal ou autres déchets